

DICRIM

Les inondations

Les risques sur la commune

Il s'agit d'inondations occasionnées par le **débordement de l'Oust** (rivière et canal de Nantes à Brest). Le débordement de l'Oust correspond à une crue caractérisée par une montée des eaux relativement lente qui peut être prévue plusieurs heures, voire une ou deux journées à l'avance.

Néanmoins, on constate qu'en dépit de cette évolution relativement lente, on observe parfois de fortes variations des débits dues au régime irrégulier des pluies.

Consignes

Avant une inondation

- ▶ avant d'acheter une maison, un terrain ou de construire, consulter en mairie les cartes des zones à risque et le Plan Local d'Urbanisme
- ▶ ne jamais construire sans permis de construire
- ▶ ne pas remblayer dans les champs d'expansion des crues
- ▶ prévoir un espace refuge " hors d'eau "
- ▶ se préparer à une évacuation rapide

Dès l'alerte



- ▶ Couper l'électricité, le gaz et l'eau. Faire une réserve d'eau potable.



- ▶ Fermer la porte et toute aération.



- ▶ Monter à pieds dans les étages. Se tenir informé grâce à la radio.

Pendant l'inondation



- ▶ Ne pas téléphoner : libérez les lignes pour les secours.



- ▶ Ecouter la radio pour connaître les consignes de sécurité.



- ▶ Ne pas aller chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.

En cas d'inondation brutale



- ▶ Fuir immédiatement.



- ▶ Ne pas téléphoner.



- ▶ Gagner un point en hauteur.